



Page d'accueil

**PUBLICATIONS
DU SYNDICAT**
Quand les profs...
COURRIEL
Quand les profs...

VIE ASSOCIATIVE

Bureau exécutif
Adhésion
Structure et
représentation
Assemblée
générale
Statuts et
règlements

ACTIVITÉS

- Environnement
- Précarité
- QVT
- LGBT et alliés
- Perfectionnement
- Solidarité
- CÉ
- CA

Documents et dossiers

LIENS
Conseil central
FNEEQ-CSN
Coalition-cégeps
CSN
Fondation
SOS Parc Orford

Rédaction: Steve McKay et Catherine
Ladouceur
Secrétariat: Luc Loignon

Le mercredi 17 septembre 2008

Pour imprimer

10%... c'est insuffisant !


Grâce aux transferts fédéraux, le gouvernement a décidé récemment de réinvestir dans l'enseignement post-secondaire. Tout près de 70M \$ ont alors été dédiés au réseau collégial. Mais contre toute logique, la ministre Courchesne a autorisé les administrations de cégeps à ne consacrer qu'un maigre 10 % à l'amélioration des conditions d'enseignement, le reste étant dévolu, une fois de plus, au « périphérique ».

Pour marquer leur désaccord face à cette mesure irréaliste et irrespectueuse, tous les enseignants de niveau collégial (FNEEQ-CSN, FAC et FEC-CSQ) sont appelés à **signer la lettre** que vous trouvez ci-dessous. La lettre sera transmise à la ministre Courchesne et publiée dans plusieurs quotidiens le 6 octobre 2008, soulignant ainsi la journée internationale des enseignants. Plus nous serons nombreux à la signer, plus le message portera !

Pour marquer l'événement, nous vous invitons, ce même 6 octobre prochain, à venir manifester pour protester contre le peu de cas fait à la profession enseignante collégiale dans la répartition des transferts fédéraux. **Une ligne de piquetage symbolique** sera érigée devant la porte principale du pavillon 2, de 7 h 30 à 8 h 30. Les enseignants des 59 cégeps du Québec feront de même afin que le message envoyé à la ministre et à l'ensemble de la population soit on ne peut plus clair :


Les enseignants des cégeps, oui, ils comptent !

- Pour signer la lettre à la ministre, cliquez ici.
- Pour annoncer votre présence au piquetage du 6 octobre, cliquez ici.
- Pour plus d'informations concernant la répartition des transferts fédéraux, cliquez ici.





5 oct. 2008 Journée mondiale des enseignants

Oui, ils comptent!



5 octobre sur www.5oct.org

 Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

 Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture





SOIRÉE DE SOLIDARITÉ avec la participation de Dan Bigras

Le 24 septembre 2008 à 20h
au Granada de Sherbrooke

La CSN vit une situation encore jamais vue dans la région de l'Estrie. Quatre syndicats vivent actuellement un conflit de travail :

- * Le site Domaine Fleurimont des centres d'hébergement privés de l'Estrie ;
- * Au Roi du Coq Rôti ;
- * Construction DJL ;
- * La Scierie Valcourt.

Afin de les soutenir financièrement et surtout souligner le courage de ces travailleuses et travailleurs, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie vous convie à une soirée de solidarité.

Billets 25 \$ - Disponibles au Syndicat (poste 330)

Interne

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
819 564-6350 poste 330 - specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca

Appui à la lettre ouverte

Lettre ouverte à la ministre de l'Éducation concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux

Vous souhaitez imprimer le texte de la lettre : [\[Cliquez ici\]](#)

J'ai lu le projet de lettre ouverte à la ministre Courchesne datée du 6 octobre 2008 concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux dans les cégeps. Je suis en accord avec le contenu général de cette lettre et j'en appuie la diffusion.

Le contenu de la lettre est reproduit ci-bas.

Confirmez en ligne votre appui à la lettre

Les champs marqués d'une astérisque (*) doivent obligatoirement être complétés

J'ai lu le texte de la lettre et j'accepte de l'appuyer.

Votre nom : *

Votre adresse de courriel : *

Votre département au Cégep :

Vous pouvez formuler un commentaire ou une opinion :

Le 6 octobre 2008

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre profond mécontentement quant aux décisions de votre ministère concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Ces décisions passent clairement à côté des véritables besoins du réseau collégial. Dans le contexte actuel, elles nous apparaissent inacceptables.

L'enseignement est au coeur de la mission des cégeps. Pourtant, depuis 15 ans, la tâche n'a cessé d'augmenter et les ressources de diminuer. Aux coupes liées à l'atteinte du déficit zéro, à la fin des années 1990, se sont ajoutées, depuis la réforme de 1994 réalisée à coût zéro, de nouvelles obligations en matière de programme. De plus, un alourdissement important de la charge de travail des enseignantes et des enseignants, provoqué par l'inadéquation entre le financement et l'organisation scolaire, des mesures administratives comme la modification de la date d'abandon ou encore les doubles imputations des ressources enseignantes, n'ont fait qu'accentuer le problème. Les pertes d'enseignantes et d'enseignants au cours des douze dernières années se chiffrent par centaines, au moment où les défis deviennent plus importants compte tenu de l'hétérogénéité croissante des effectifs étudiants, de la baisse des seuils d'entrée et des attentes toujours plus grandes en matière de technologie, de formation et de réussite.

Dans ce contexte, la décision de votre ministère relative à l'utilisation des transferts fédéraux consacrés à l'ordre collégial est plus que décevante et nous tenons aujourd'hui à la dénoncer publiquement à trois égards :

- d'abord sur le plan des proportions affectées. Dans la situation actuelle, il est difficile d'accepter qu'un maigre 10 % des sommes puissent être attribuées à l'enseignement et que le reste soit consacré à tout ce qui, dans la mission des collèges, peut être qualifié de « périphérique ». Autant dire que l'essentiel de la mission des cégeps a été à peu près ignoré! Il est tout simplement incompréhensible que 90 % de l'argent neuf injecté dans le réseau collégial échappe à l'enseignement

comme tel alors que les conditions actuelles handicapent lourdement ce dernier;

- de plus et sauf exception, ce 10 % des sommes ne pourront que très difficilement diminuer le fardeau actuel des enseignantes et des enseignants, puisque vous avez obligé les collèges à les engager dans des projets particuliers qui ne contribueront en rien à résoudre les problèmes vécus dans les salles de classe, problèmes qui affectent directement les étudiantes et les étudiants;
- finalement, Madame la Ministre, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'aucune consultation du personnel enseignant n'a été menée concernant les meilleures façons d'utiliser ces sommes d'argent. Cette manière de faire occulte délibérément l'expertise et les connaissances propres à celles et ceux qui oeuvrent pourtant en première ligne.

Votre ministère a participé aux travaux du comité paritaire sur la profession enseignante au collégial. Ce comité a largement démontré la complexité et l'étendue de la tâche enseignante actuelle dans les cégeps. Les conseils d'administration des établissements ont reconnu, à la suite du dépôt du rapport, la nécessité de valoriser la profession enseignante. En toute logique, nous nous serions attendus à ce qu'une partie importante des sommes en provenance du gouvernement fédéral soit utilisée tout au moins pour atténuer les problèmes engendrés par le trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à encadrer ou par les trop nombreuses préparations, deux éléments majeurs qui alourdissent notre travail.

Vous en avez décidé autrement. Cela ajoute au ressentiment des enseignantes et des enseignants, qui n'ont oublié ni décembre 2005, ni l'odieuse loi 43, ni la fin de non-recevoir envers les représentations que nous avons faites sur la tâche, au cours des deux années de négociations stériles.

Aujourd'hui, en cette journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous tenons à vous faire savoir que ces choix nous apparaissent inacceptables. Les cégeps ne peuvent contribuer utilement au développement de la société québécoise que dans la mesure où leurs principaux artisans se sentent respectés et que les conditions d'enseignement permettent d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sous peu, nos représentants solliciteront une rencontre pour discuter avec vous de l'ensemble de cette question. Nous osons espérer que vous accepterez, en cette occasion, d'envisager avec eux les mesures qui s'imposent pour donner un peu d'oxygène à l'enseignement collégial.

Les enseignantes et les enseignants du collégial



Le 6 octobre 2008

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre profond mécontentement quant aux décisions de votre ministère concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Ces décisions passent clairement à côté des véritables besoins du réseau collégial. Dans le contexte actuel, elles nous apparaissent inacceptables.

L'enseignement est au cœur de la mission des cégeps. Pourtant, depuis 15 ans, la tâche n'a cessé d'augmenter et les ressources de diminuer. Aux coupes liées à l'atteinte du déficit zéro, à la fin des années 1990, se sont ajoutées, depuis la réforme de 1994 réalisée à coût zéro, de nouvelles obligations en matière de programme. De plus, un alourdissement important de la charge de travail des enseignantes et des enseignants, provoqué par l'inadéquation entre le financement et l'organisation scolaire, des mesures administratives comme la modification de la date d'abandon ou encore les doubles imputations des ressources enseignantes, n'ont fait qu'accentuer le problème. Les pertes d'enseignantes et d'enseignants au cours des douze dernières années se chiffrent par centaines, au moment où les défis deviennent plus importants compte tenu de l'hétérogénéité croissante des effectifs étudiants, de la baisse des seuils d'entrée et des attentes toujours plus grandes en matière de technologie, de formation et de réussite.

Dans ce contexte, la décision de votre ministère relative à l'utilisation des transferts fédéraux consacrés à l'ordre collégial est plus que décevante et nous tenons aujourd'hui à la dénoncer publiquement à trois égards :

- d'abord sur le plan des proportions affectées. Dans la situation actuelle, il est difficile d'accepter qu'un maigre 10 % des sommes puissent être attribuées à l'enseignement et que le reste soit consacré à tout ce qui, dans la mission des collèges, peut être qualifié de « périphérique ». Autant dire que l'essentiel de la mission des cégeps a été à peu près ignoré! Il est tout simplement incompréhensible que 90 % de l'argent neuf injecté dans le réseau collégial échappe à l'enseignement comme tel alors que les conditions actuelles handicapent lourdement ce dernier;

- de plus et sauf exception, ce 10 % des sommes ne pourront que très difficilement diminuer le fardeau actuel des enseignantes et des enseignants, puisque vous avez obligé les collèges à les engager dans des projets particuliers qui ne contribueront en rien à résoudre les problèmes vécus dans les salles de classe, problèmes qui affectent directement les étudiantes et les étudiants;
- finalement, Madame la Ministre, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'aucune consultation du personnel enseignant n'a été menée concernant les meilleures façons d'utiliser ces sommes d'argent. Cette manière de faire occulte délibérément l'expertise et les connaissances propres à celles et ceux qui oeuvrent pourtant en première ligne.

Votre ministère a participé aux travaux du comité paritaire sur la profession enseignante au collégial. Ce comité a largement démontré la complexité et l'étendue de la tâche enseignante actuelle dans les cégeps. Les conseils d'administration des établissements ont reconnu, à la suite du dépôt du rapport, la nécessité de valoriser la profession enseignante. En toute logique, nous nous serions attendus à ce qu'une partie importante des sommes en provenance du gouvernement fédéral soit utilisée tout au moins pour atténuer les problèmes engendrés par le trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à encadrer ou par les trop nombreuses préparations, deux éléments majeurs qui alourdissent notre travail.

Vous en avez décidé autrement. Cela ajoute au ressentiment des enseignantes et des enseignants, qui n'ont oublié ni décembre 2005, ni l'odieuse loi 43, ni la fin de non-recevoir envers les représentations que nous avons faites sur la tâche, au cours des deux années de négociations stériles.

Aujourd'hui, en cette journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous tenons à vous faire savoir que ces choix nous apparaissent inacceptables. Les cégeps ne peuvent contribuer utilement au développement de la société québécoise que dans la mesure où leurs principaux artisans se sentent respectés et que les conditions d'enseignement permettent d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sous peu, nos représentants solliciteront une rencontre pour discuter avec vous de l'ensemble de cette question. Nous osons espérer que vous accepterez, en cette occasion, d'envisager avec eux les mesures qui s'imposent pour donner un peu d'oxygène à l'enseignement collégial.

Les enseignantes et les enseignants du collégial

Piquetage symbolique

Vous êtes invités, le 6 octobre prochain, à venir manifester pour protester contre le peu de cas fait à la profession enseignante collégiale dans la répartition des transferts fédéraux :

**Ligne de piquetage symbolique
le lundi 6 octobre 2008
de 7 h 30 à 8 h 30
devant la porte principale du pavillon 2**

Les enseignants des 59 cégeps du Québec feront de même afin que le message envoyé à la ministre et à l'ensemble de la population soit on ne peut plus clair :

**Les enseignants des cégeps,
oui, ils comptent !**

Confirmez en ligne votre participation au piquetage symbolique

**Les champs marqués d'une astérisque (*)
doivent obligatoirement être complétés**

Je serai présent au piquetage symbolique.

Votre nom : *

Votre adresse de courriel : *

Votre département au Cégep :

Vous pouvez formuler un commentaire ou une opinion :

